

ÉDITORIAL

“Pour une bonne gouvernance démocratique.”



Mesdames et Messieurs les Membres de la Fédération des Entreprises du Gabon,

Voici un an déjà que nous œuvrons pour une amélioration continue du climat des affaires et la performance de nos entreprises. C'est un combat noble que mène notre Fédération pour gagner en efficacité.

Aussi vrai que la transition en cours dans notre pays implique une gestion d'exception, notre Fédération doit s'ajuster. C'est pourquoi, tenant compte du contexte et de vos aspirations, nous avons fait évoluer notre feuille de route avec pour



objectif, la priorisation des actions de notre Fédération dans la quête du meilleur impact possible. Avec une feuille de route claire et déterminée, la FEG s'engage ainsi à jouer un rôle actif dans la construction d'un environnement propice au développement économique du pays.

Dans le même temps, nous avons intensifié nos efforts pour promouvoir la participation active des membres au processus décisionnel interne de la Fédération. Nous avons mis en place, à votre demande, des mécanismes de consultation et de communication pour permettre à chacun d'exprimer ses préoccupations et ses idées pour la bonne gouvernance démocratique de notre Fédération. A l'instar, par exemple, de la tenue des réunions du Bureau Exécutif élargie aux Présidents des Commissions et des Comités. Cette approche démocratique renforce notre légitimité et notre capacité à agir comme une force unie.

Nous devons pour ce faire continuer à améliorer nos pratiques de gouvernance pour garantir que notre Fédération reste un modèle d'excellence au sein du paysage économique gabonais et au-delà.

Cela passe notamment par la constitution d'un Conseil d'Administration représentatif de nos différentes sociétés membres, quels que soient leur taille, leur secteur d'activité ou leur situation géographique.

Les Administrateurs de la FEG, librement choisis par vous, apporteront indéniablement, une richesse d'idées et de connaissances qui contribueront à orienter nos actions vers une plus grande efficacité et une réussite collective. Votre implication est pour ainsi dire nécessaire pour garantir à notre organisation d'employeurs et d'entreprises, le rayonnement que nous voulons tous lui donner.

Je tiens à réitérer mon engagement en faveur d'une gouvernance exemplaire et vertueuse au sein de la Fédération des entreprises du Gabon. Nos succès futurs dépendent de notre capacité à nous adapter et à travailler ensemble de manière transparente, efficace et responsable. C'est ensemble que nous bâtirons une économie forte pour garantir la souveraineté nationale.

Henri Claude OYIMA
Président de la Fédération des
Entreprises du Gabon

DANS CE NUMÉRO :

ACTUALITÉS

FOCUS SUR... LA GOUVERNANCE DE LA FEG

ZOOM SUR... LES 12 FÉDÉRATIONS MEMBRES DE LA FEG

ENTRETIEN : LA COMMANDE PUBLIQUE À L'ÉPREUVE DE LA TRANSITION

VEILLE STRATÉGIQUE

AGENDA

100%
RECYCLÉ



Le verre consigné,
notre solution durable.

Notre
verre
est
vert !

Sobraga 
Les Boissons du Gabon



GABON Précis Fiscal-Tax Handbook Edition 2022-2023

- Ouvrage en Français et en Anglais
- English and French versions

Ouvrage à commander auprès de FFA JURIDIQUE ET FISCAL,
membre d'Ernst & Young Global Limited

B.P.: 1013 Immeuble Premium, Avenue du Colonel Parant - Libreville
Tél. : 065 99 47 84 - 011 74 21 68 • E-mail : Winnie.Ondo@ga.ey.com



SOUSCRIPTION

A compléter et à renvoyer par courrier ou par e-mail
FFA JURIDIQUE ET FISCAL - Immeuble Premium
Libreville - Gabon à : Winnie.Ondo@ga.ey.com
Tél.: 065 99 47 84 - 011 74 21 68

Vos coordonnées

Société :

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Pays : Ville :

Téléphone : Fax :

Courriel :

Exemplaire(s) : x 100.000 FCFA =

Les ouvrages commandés vous seront délivrés contre paiement.



Climat des affaires aux Gabon : La Banque Mondiale consulte la FEG

Libreville, le lundi 23 octobre 2023 - la mission de la Banque mondiale s'est entretenue avec le bureau de la Fédération des entreprises du Gabon (FEG)

Cette réunion entre la Banque mondiale et la FEG marque le début d'un partenariat potentiellement fructueux pour le Gabon. Les discussions ont porté sur divers sujets, notamment les priorités de développement du Gabon, les opportunités d'investissement, les projets d'infrastructure et les stratégies pour promouvoir une croissance économique plus équilibrée et inclusive.



La délégation conduite par l'Economiste résidente au Gabon, **Sonia Barbara Ondo Ndong** avait pour mission de comprendre le climat des affaires dans le pays depuis l'arrivée des militaires au pouvoir.

Le Président de la FEG, **Henri Claude Oyima** a informé de la bonne entente actuelle entre les hommes d'affaires et le pouvoir en place qui, selon M. Oyima, a réservé la primeur de ses rencontres publiques aux chefs d'entreprises.



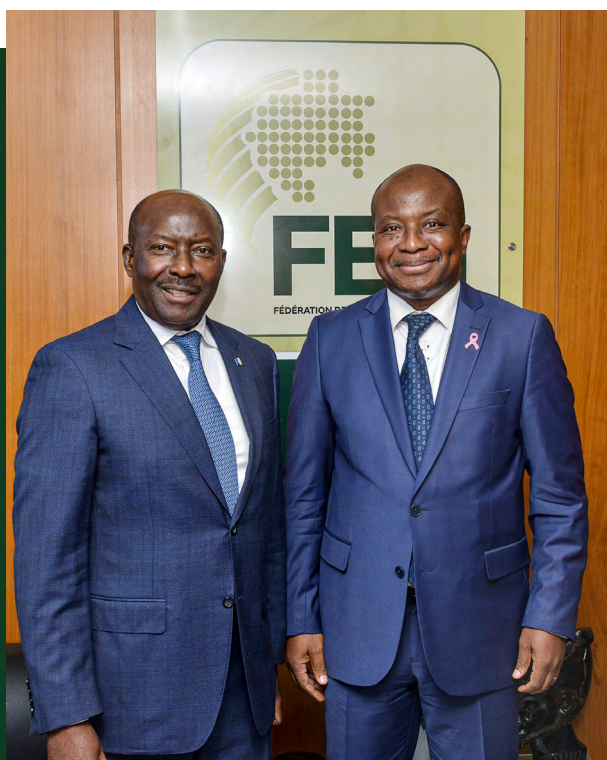
« On a parlé de la vie des entreprises au Gabon, de notre perception de la situation économique du pays, de la nouvelle donne, la nouvelle dimension et de la nouvelle organisation que nous souhaitons donner aujourd'hui avec les nouvelles autorités », a résumé le président de la FEG à l'issue de cette rencontre.

Henri Claude Oyima a rappelé que lors de la toute première rencontre le 31 août 2023 entre le président de la Transition, **Brice Clotaire Oligui Nguéma** et les membres de la FEG, les chefs d'entreprises avaient indiqué que « les entreprises ont besoin d'avoir une visibilité et une lisibilité ».

« Nous avons été rassurés par les nouvelles autorités en termes de certitude, ce qui nous permet aujourd'hui de programmer nos investissements (...) nous avons aujourd'hui des assurances raisonnables qui nous permettent de nous rassurer et d'investir sereinement », a clairement dit **Henri Claude Oyima**.

Le patron de la FEG soutient aussi avoir fait des objections à la mission de la Banque mondiale à propos de ses procédures : « si on prend les mêmes recettes pour avoir un résultat nouveau, on se trompe ».

« Il est temps d'adopter de nouveaux paradigmes pour restructurer notre économie et de mieux relancer le développement économique tant attendu par les populations », a-t-il conclu.



Adéquation Formation-Emploi : Concertation fructueuse entre la Fédération des Entreprises et le Ministère de l'Enseignement Supérieur

Libreville, le lundi 23 octobre 2023 - La Fédération des Entreprises du Gabon (FEG) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur renforcent leur collaboration dans le domaine de l'éducation et de la formation.

La réunion entre la FEG et le Ministère de l'Enseignement Supérieur a été caractérisée par un dialogue ouvert et constructif. Cette concertation a permis d'identifier des domaines clés de collaboration, notamment la création de programmes académiques adaptés aux besoins du secteur privé, l'organisation de stages en entreprise, et le développement de partenariats public-privé. La FEG, en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur, a commencé à explorer la possibilité de concevoir des cursus universitaires qui incluraient des éléments pratiques et des compétences spécifiques à chaque domaine. Cette approche aidera les diplômés à être mieux préparés pour entrer sur le marché de l'emploi.



L'un des points forts de cette rencontre a été la discussion sur la mise en place de la "FEG ACADEMY" : Une Initiative clé pour la Formation Professionnelle. Cette initiative représente une étape majeure dans le renforcement de la collaboration entre le secteur privé et le gouvernement gabonais en matière d'éducation et de formation professionnelle. La "FEG ACADEMY" est conçue pour répondre aux besoins en compétences du marché du travail gabonais et pour stimuler le développement socio-économique du pays...Nous y reviendrons.

RSE : La FEG lance une enquête auprès de ses adhérents.

Libreville, le vendredi 13 octobre 2023 - La FEG a lancé une enquête auprès de ses adhérents qui témoignera de leur engagement en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Cette enquête a pour but :

- De recenser toutes les actions en cours, ou déjà réalisées, en faveur du développement durable par les adhérents, afin de visualiser le positionnement de chacun ;
- De valoriser l'engagement individuel et collectif en favorisant les mises en relation et le partage d'expérience ;
- D'aboutir enfin à de nouvelles opportunités, ainsi que des pistes d'amélioration, dans le but d'agir au service de la transition écologique.

Promotion de l'emploi : Le nouveau Ministre du Travail et de la Lutte contre le Chômage prend langue avec la FEG.

Libreville, le mercredi 11 octobre 2023 - Le tout nouveau Ministre du Travail et de la Lutte contre le Chômage, Madame Solange Marthe GUIEKIE épouse AYENOUE, a récemment initié un dialogue constructif avec la Fédération des Entreprises du Gabon (FEG). Cette rencontre stratégique a pour objectif de renforcer la collaboration entre le secteur public et le secteur privé pour stimuler la création d'emplois et favoriser la croissance économique.

Lors de cette réunion, le Ministre a salué les initiatives prises par la FEG pour favoriser l'entrepreneuriat, l'investissement et la formation professionnelle, des éléments essentiels pour stimuler l'emploi au Gabon. Elle a également exprimé son désir de travailler en partenariat avec la FEG pour identifier des domaines d'action spécifiques et mettre en place des politiques ciblées.

Pour la FEG, cela inclut l'examen des réglementations existantes, en l'occurrence le code du travail, pour lequel la FEG recommande une plus grande flexibilité afin de favoriser l'emploi et de lutter contre le chômage persistant.

La délégation de la FEG était conduite par le Vice Président en charge de l'emploi, de la formation et des Affaires sociales, Romain BOUTONNET.

FEG - Enquête RSE

ledan2210@gmail.com [Changer de compte](#)



* Indique une question obligatoire

Adresse e-mail *

Votre adresse e-mail

18. Votre engagement de l'entreprise dans une démarche d'efficacité énergétique ?

- Oui
- Non
- à l'étude
- Autre : _____

b. Avez-vous connaissances des principes de la RSE. *

- Non
- vaguement
- Oui

a. Si oui, spécifiez la démarche (texte) *

CNSS et CNAMGS : La FEG transmet le rapport de travail de la commission mixte au ministre.

Libreville, le mardi 10 octobre 2023 - La Fédération des Entreprises du Gabon (FEG) a transmis le rapport de travail de la commission mixte concernant la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) au Ministre de la santé.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts constants de la FEG pour promouvoir un dialogue constructif et des solutions durables aux défis qui touchent les entreprises et les travailleurs au Gabon. La commission mixte, composée de représentants de la FEG, de la CNSS, de la CNAMGS, des syndicats des travailleurs et et du Ministère de la santé, a travaillé en étroite collaboration pour examiner les problématiques liées à la bonne gestion des deux structures de prévoyance sociale.

Le rapport de travail résultant de cette concertation détaillée met en lumière les enjeux et les propositions concrètes pour améliorer le système de sécurité sociale et d'assurance maladie au Gabon. Il aborde des questions telles que l'accès aux soins de santé, la couverture sociale, les cotisations, et la viabilité à long terme de ces institutions essentielles
Lire la suite sur www.lafeg.ga



CNSS et CNAMGS : La question de nouveau au cœur des échanges entre la FEG et le Ministre de la Santé.

Libreville, le mardi 3 octobre 2023 - « Il n'est nullement question de privatisation de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) par la Fédération des Entreprises du Gabon (FEG) » dixit Henri Claude OYIMA.

A la faveur d'une séance de travail le mardi 3 octobre 2023 avec le Ministre de la Santé, le Président de la FEG a tenue a apporté un démenti suite aux allégations proférées ci et là faisant état de la privatisation de la CNSS.

Cette rencontre de la FEG avec le ministre de la Santé, fait suite à une longue série dont l'objectif est de mettre en place un cadre de travail en ce qui concerne le processus de réformes des organismes de prévoyance sociale que sont la CNAMGS et la CNSS.



Au cours des échanges, les deux parties sont parvenues à constituer un groupe de travail qui a pour mission d'aboutir à des solutions concrètes qui permettront très rapidement d'apporter les réformes tant attendues par les plus hautes autorités. *« Notre objectif au sein de la FEG reste d'améliorer considérablement, la qualité des services des caisses nationales de prévoyance sociale, de rétablir, avec succès, la stabilité financière des institutions de prévoyance sociale et de garantir la pérennité des régimes de retraite sur le long terme »* à réitérer le Président de la FEG... ***Lire la suite sur www.lafeg.ga***



CAISSE NATIONALE
DE SÉCURITÉ SOCIALE

CNSS et CNAMGS : Le Haut-Commissariat de la République (HCR) demande un éclairage.

Libreville, le mardi 3 octobre 2023 - Le Haut-Commissariat du Gabon a récemment appelé à des explications concernant le fonctionnement et la situation actuelle de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS). Cette demande d'éclaircissements intervient dans un contexte où la protection sociale et la santé des Gabonais sont au cœur des préoccupations nationales.

Le Haut-Commissariat de la République a demandé des explications sur divers aspects de ces entités, notamment la transparence de leurs opérations financières, la gestion des cotisations sociales, et la qualité des services de soins de santé offerts aux assurés.

La CNSS et la CNAMGS sont des piliers importants du système de sécurité sociale gabonais, et il est essentiel qu'elles fonctionnent de manière efficace, transparente et responsable pour le bien-être de tous les Gabonais. Le Haut-Commissariat de la République attend des réponses claires et des mesures correctives pour garantir que ces institutions continuent de remplir leur mission de fournir des services de santé et de sécurité sociale de qualité à la population gabonaise. La transparence, la responsabilité financière et la qualité des soins de santé doivent rester au cœur de leur action pour le bénéfice de tous les citoyens.



Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale



Relance économique : Le Ministre de l'Economie et des Participations, Mays MOUSSI échange avec la FEG.

Libreville, le vendredi 29 septembre 2023 - Le Ministre de l'Economie et des Participations, Mays Mouissi, a reçu, le vendredi 29 septembre 2023, une délégation du patronat gabonais conduite par Monsieur Henri Claude OYIMA.

Après les civilités d'usage, le Président de la FEG, a partagé avec Monsieur le Ministre les préoccupations du secteur privé dans cette période particulière de notre pays. Il a saisi l'opportunité pour présenter les axes prioritaires devant garantir une véritable relance économique, parmi lesquels le paiement de la dette intérieure.

A cette problématique, Monsieur Mays MOUSSI, tout en soulignant les efforts que l'Etat consent pour son règlement après les travaux de la task force, a rappelé l'engagement du Président de la Transition, Chef de l'Etat, le Général de Brigade Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA qui a fait de cette question l'une des priorités de son magistère.

Cette rencontre a été l'occasion pour les deux parties de convenir du cadre macroéconomique qui sera mis en place pour encourager l'investissement et l'emploi.

NOTE D'INFORMATION



La Fédération des Entreprises du Gabon (FEG) a le plaisir de vous informer de la délocalisation de son siège social au 8^{ème} et 9^{ème} étage de l'immeuble Odysée, au centre-ville.

Pour toutes informations complémentaires, contactez-nous au 011 77 55 95/97 ou par mail à info@lafeg.ga

Problématiques du secteur privé : La FEG reçue par le Premier Ministre.

Libreville, le mercredi 27 septembre 2023 - A la tête d'une délégation composée des membres du bureau exécutif, le président de la FEG, dont l'ambition est de bâtir une économie forte pour garantir la souveraineté nationale, est « venu savoir un peu plus sur la feuille de route qui a été transmise au Chef du gouvernement ».

Outre les civilités au Premier Ministre pour sa récente nomination, l'occasion a permis au président de la FEG, **Henri Claude Oyima**, de présenter son équipe, de faire un tour d'horizon sur les treize actions prioritaires de l'organisation avant d'exposer toute la disponibilité de la fédération à accompagner la feuille de route du Comité de la Transition et de la Restauration des Institutions (CTRI).

Les échanges ont ensuite porté sur le secteur privé, la problématique du cadre macro-économique [...] le lancement de la task-force sur la dette ».



OCTOBRE ROSE

*Gagnons en temps...
Faites-vous dépister !*

*Un dépistage précoce réduit considérablement
les risques de cancer*

FÉDÉRATION
DES ENTREPRISES DU GABON
IMMEUBLE ODYSSEE /
email : info@lafeg.ga

REJOIGNEZ-NOUS ET RECEVEZ L'ACTUALITÉ DE LA FÉDÉRATION DES ENTREPRISES SUR TOUS LES SUPPORTS

LAPTOP • TABLET • SMARTPHONE



Découvrez la FEG en quelques chiffres

À travers des interventions régulières auprès du gouvernement, des institutions et des partenaires nationaux et internationaux, la FEG travaille jour après jour à l'amélioration du climat des affaires au Gabon pour le secteur privé

12
fédérations

12
commissions

4
comités

4
associations
partenaires

Focus sur... La Gouvernance de la FEG

Organisation et Gouvernance

La FEG est une association professionnelle d'entreprises à but non lucratif, de toutes les tailles et de tous secteurs d'activités. Les missions de celle-ci : être une force de proposition, de représentation, de négociation et de services.

La FEG est composée de :

- Un organe délibératif qui est l'Assemblée Générale ;
- Un organe décisionnel qui est le Conseil d'Administration ;
- Un organe d'exécution qui est le Bureau Exécutif ;
- Un organe administratif qui est le Secrétariat Général ;
- Les organes de conseil et d'appui que sont les Comités, les Commissions et les Associations partenaires.
- 750 adhérents à ce jour contre 180 en juillet 2022.

I. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale est l'instance suprême de gouvernance de la Fédération des Entreprises du Gabon (FEG). Elle est composée des adhérents de la FEG à jour de leurs cotisations et se réunit deux (02) fois par an en session ordinaire.

II. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est constitué des présidents de fédérations métiers, lesquels sont élus par les membres des regroupements dont ils relèvent. Il est élu pour une durée de trois ans par l'assemblée générale et se réunit une fois par mois.

Le Conseil d'Administration a pour fonction de définir et d'arrêter la politique générale de la FEG. Il est habilité de plein droit à prendre toutes initiatives nécessaires aux intérêts des membres de la FEG.

III. LE BUREAU EXÉCUTIF

La FEG est administrée par un Bureau Exécutif, composé de membres, tous siégeant au Conseil d'Administration. Ils sont en place pour trois (3) ans, renouvelables.

Le Bureau Exécutif est chargé d'appliquer la politique générale de la FEG, définie par le Conseil d'Administration.

Il organise dans ce cadre tous les travaux de la FEG, étudie toutes les questions qui lui sont soumises, ou dont il estime devoir se saisir, adresse toutes communications aux adhérents, représente la FEG auprès des tiers, des entités de toutes sortes avec lesquelles il est en rapport, nomme tout délégué à cet effet.

IV. LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

L'administration quotidienne de la FEG est assurée par le Secrétariat Général.

Le Secrétariat Général est placé sous la responsabilité d'un Secrétaire Général, assisté d'un ou de deux adjoints maximums, et de collaborateurs affectés à différents domaines indispensables dans le fonctionnement de la FEG.

Il assure le suivi administratif quotidien de la FEG.

V. LES COMITÉS ET COMMISSIONS

Les Comités ont pour vocation d'assurer l'efficacité de l'action du Bureau Exécutif. Ils ont à leur tête un Président entouré de membres du Conseil d'Administration et compétents dans la matière concernée.

Les Comités sont rattachés au Bureau Exécutif et se réunissent aussi souvent que la nécessité l'exige. Leurs règles et fonctionnement sont définis par le Règlement Intérieur.

- Le Comité d'Audit ;
- Le Comité Destination Gabon ;
- Le Comité Conformité des Mandats ;
- Le Comité d'Arbitrage.

Les commissions, elles sont au nombre de 11 :

- Juridique ;
- Transformation du Marché du Travail et de l'Emploi ;
- Gouvernance des Entreprises ;
- Ethique et Déontologie des Affaires ;
- Economie et Compétitivité ;
- Transition Ecologique ;
- Education, Formation et Compétence ;
- Relations Internationales ;
- Développement des PMI-PMI et Sous-traitance ;
- Création d'Entreprises ;
- Santé et Prévoyance Sociale.



FOBERD GABON

▶ Pour le meilleur et pour le prix ◀

+24 ans
D'EXISTENCE

+700
EMPLOYÉS

PRÉSENT DANS
6
PROVINCES

16
POINTS
DE VENTE



ENTREPRISE SPÉCIALISÉE DANS L'IMPORTATION ET LA DISTRIBUTION DE DIVERS PRODUITS, AUSSI BIEN POUR LA VENTE EN DÉTAIL, EN DEMI-GROS ET EN GROS



SECTEURS D'ACTIVITÉ

- ↪ **Quincaillerie**
- ↪ **Plomberie**
- ↪ **Électricité**
- ↪ **Carrelage**
- ↪ **Sanitaire**
- ↪ **Matériaux de Construction**
- ↪ **Luminaire**
- ↪ **Surgelé**
- ↪ **Alimentation**
- ↪ **Ameublement**
- ↪ **Électroménager**



(+241) 65 81 79 39



sec.foberd@foberd-gabon.com



Zone industrielle d'Owendo
BP: 18228 Libreville



Focus sur... Les 12 Fédérations membres de la FEG

La Fédération des Entreprises du Gabon (FEG) compte parmi ses membres douze fédérations sectorielles regroupant les entreprises et les associations professionnelles d'un même secteur. Ces fédérations jouent un rôle essentiel dans la promotion, la représentation et le développement de leurs secteurs respectifs, contribuant ainsi de manière significative à l'économie gabonaise. Elles sont ainsi les portes voix des entreprises de leurs secteurs respectifs auprès du Conseil d'Administration.

Ces Fédérations sectorielles ont pour mission de :

- Organiser des débats sur des sujets d'actualité affectant le secteur ;
- Réaliser des études et identifier les besoins et les problématiques qui touchent leur secteur ;
- Assurer une veille sectorielle régulière pour les membres ;
- Veiller à la mise en place d'un climat des affaires favorable aux entreprises du secteur ;
- Maintenir une présence auprès des différents opérateurs économiques pour remonter les doléances des entreprises ;
- Centraliser les dysfonctionnements détectés au niveau de leur secteur et remonter l'information aux instances hiérarchiques.

1. Fédération métiers du Numérique
2. Fédération métiers du Commerce
3. Fédération métiers des Industries
4. Fédération métiers des Industries extractives
5. Fédération métiers de la Logistique et manutention
6. Fédération métiers du Bois
7. Fédération métiers des Artisans
8. Fédération métiers de la Construction
9. Fédération métiers de la Finance
10. Fédération métier de la Santé
11. Fédération métiers du Conseil
12. Fédération métiers du Tourisme

Admission au sein de la FEG

L'adhésion à la FEG est directe et volontaire.

Toute admission à la FEG implique le respect des Statuts, du Règlement Intérieur, de la Charte d'Éthique et de Déontologie, et de tous les autres textes internes à l'organisation.

L'adhésion à la FEG suppose de :

- Remplir le formulaire d'adhésion requis par le Règlement Intérieur ;
- Adhérer sans réserve aux Statuts ainsi qu'au Règlement Intérieur ;
- Adhérer à la Charte d'Éthique et de Déontologie ;
- Souscrire à la Déclaration d'Engagement Solennel de l'ensemble des adhérents ;
- Produire tous les documents requis par le Règlement Intérieur ;
- Payer les cotisations tel que prévu par le Règlement Intérieur.

Devenez ADHÉRENT ! Rejoignez-nous dès maintenant pour faire progresser ensemble la cause et les intérêts de l'entreprise gabonaise.

Inscrivez-vous sur www.lafeg.ga

**Bâtir une économie
forte pour garantir
la souveraineté
nationale.**

Rejoignez + de 600
entreprises membres



scannez
le QR Code



DHL GLOBAL FORWARDING GABON SA

NOUS VOUS AIDONS À EXPÉDIER VOS MARCHANDISES
AUX QUATRE COINS DU GLOBE DEPUIS 1815

«En tant que membre de cette grande organisation, je suis honoré de faire partie de ce que je considère comme l'une des plus grandes entreprises de fret et de logistique dans le monde. Cette année DGF a reçu le prix de Top Employeur 2023, notre objectif est le renforcement de la présence de DGF GABON par notre expertise.» *Alassane Mare, Directeur Général*

NOTRE VISION

- C'est d'être Le premier choix de nos clients et partenaires en délivrant notre promesse pour une meilleure expérience client.
- Un environnement de travail serein, que les employés aiment et recommanderaient comme où il fait bon de travailler.
- Et faire de bons investissements

NOTRE MISSION

Connecter les gens et améliorer les vies, la satisfaction de nos clients est primordiale, nous avons à cœur:

- Le bien être des personnes GOHELP
- L'enseignement GOTEACH, et
- La préservation de l'environnement GOGREEN

NOS VALEURS

Respect et Résultat.



Entretien : La commande publique à l'épreuve de la transition

Entretien avec **Serge Christian PIRON** expert en passation des Marchés

Au lendemain des événements du 30 août 2023, le Gabon se trouve à un moment charnière de son histoire, confronté à des défis complexes et cruciaux. La période de transition en cours, peut avoir un impact profond sur tous les secteurs de la société, y compris la gestion des ressources publiques.

Au cœur de ces enjeux se trouve la commande publique, un pilier essentiel de l'administration publique qui requiert une attention particulière dans cette période de transition.

Monsieur Serge Christian PIRON, Expert en passation des Marchés nous entretient sur les complexités des marchés publics au Gabon pendant la transition post-coup d'État. Il examinera les enjeux, opportunités et défis auxquels est confrontée la gestion des ressources publiques dans ce contexte spécifique.

1. FEG : Pour commencer, pouvez-vous nous donner le montant actuel de la commande publique ainsi que les chiffres portant sur les marchés attribués localement ?

Permettez-moi, avant de vous communiquer les chiffres que vous souhaitez connaître, de vous donner quelques éclairages sur la notion de commande publique.

La commande publique recouvre plusieurs composantes et en ce qui concerne notre pays. Elle se décline en : partenariats public-privé, marchés publics, délégations de services publics et dépenses hors marché dites « en dessous des seuils ».

Chacune de ces composantes est encadrée par un ou plusieurs textes réglementaires, excepté les délégations de services publics, mais qui restent assez marginales en poids dans la représentation de la commande publique. La composante qui compte parmi les deux plus lourdes et qui semble, à tort, à elle-seule composer « la commande publique » est celle des marchés publics qui sont régis par le Code des Marchés Publics.

Ce sont les marchés publics qui intéressent tous les prestataires locaux, de travaux, de services et de fournitures parce que plus connus que les autres composantes.

Le système de passation des marchés publics est principalement animé et contrôlé par deux organes que sont :

– **La Direction Générale des Marchés Publics (DGMP)** dont l'une des missions essentielles est d'assurer un contrôle a priori dans les processus de passation des marchés et un contrôle a posteriori dans les dépenses en dessous des seuils et dans l'exécution des marchés approuvés. C'est l'organe central de contrôle des marchés publics au Gabon. Elle participe sans voix délibérative aux commissions d'évaluation des offres et elle n'attribue pas de marchés. Pour les candidats aux marchés publics, c'est auprès d'elle que sont demandés et délivrés les accusés de réception de déclaration des bénéficiaires effectifs des marchés publics rendue obligatoire depuis juin 2022.

– **L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)** qui est le régulateur en matière de marchés publics au Gabon. Pour ce qui est de l'intérêt de vos adhérents, c'est auprès d'elle que sont demandées et délivrées les attestations de non exclusion aux marchés publics et que sont enregistrés les dénonciations, les recours dans les passations des marchés et les litiges dans l'exécution des marchés. En cas de litige avec la DGMP, c'est à elle que sont adressés les recours.

Ceci dit, pour répondre à votre question relative aux chiffres, je ne puis vous communiquer que ceux qui sont disponibles et publiés sur le site de la Direction Générale des Marchés Publics.

Ainsi, au 30/09/2023, le total des commandes est à plus de 212 Milliards de FCFA de marchés approuvés de janvier à fin septembre, dont une partie concerne des marchés lancés en 2022 et approuvés en 2023. N'oublions pas que le montant total des commandes en dessous des seuils est à peu près du même ordre que celui des marchés publics.

Sur ces 212 Milliards, environ 83 Milliards soit près de 39% sont attribués à des entreprises étrangères, c'est-à-dire non enregistrées au Gabon, le reste, soit environ 61%, est attribué à des entreprises de droit gabonais, c'est-à-dire enregistrées au Gabon et appartenant ou pas à des citoyens gabonais.

g. L'amélioration du taux d'engagement et d'exécution du budget.

La tendance est que les AC attendent la dernière minute (veille de clôture de la période d'engagement) pour lancer leurs acquisitions dans la composante des marchés publics et dans la composante hors marchés (dépenses en dessous des seuils) et forcer l'obtention d'ententes directes auprès des autorités administratives et politiques compétentes. Cette attitude est prospère du fait de l'absence de suivi au niveau du gouvernement. En effet, dans d'autres pays, le ministre en charge du budget rend compte périodiquement au gouvernement de l'avancement de l'engagement et de l'exécution du budget, avec un focus sur de la commande publique. Le ministre en charge du budget devrait à ce moment, notamment informé le gouvernement sur les administrations qui ne transmettent pas leurs plans de passation des marchés (PPM) et n'engagent pas leurs budgets après validation des PPM.

h. La mise en place et le suivi de la liste des prestataires des marchés publics et dépenses hors marchés sanctionnés, dite « liste noire ». Les prestataires épinglés par les différents organes et administrations de contrôle et faisant l'objet de mesures disciplinaires devraient être inscrits sur la liste noire durant une période déterminée par la réglementation en vigueur ; cela permet d'établir un auto-contrôle par chaque prestataire et participe à l'assainissement des attributions.

i. L'amélioration de la crédibilité du processus de mise en concurrence.

La perception du grand public et de nombreux opérateurs économiques est que la commande publique est viciée à tort ou à raison, notamment dans son processus de mise en concurrence. Il y a certainement dans cette perception un peu de méconnaissance des procédures inhérentes à chaque mise en concurrence et un amalgame sur le rôle de l'administration en charge du contrôle du processus. Il y a nécessairement une action en termes de communication à engager pour clarifier les rôles des uns et des autres, y compris des opérateurs potentiels candidats à la concurrence et dissiper un certain nombre de confusions d'une part ; il y a ensuite une action sur l'amélioration de la transparence qui passe inéluctablement par l'information et la formation des opérateurs économiques d'autre part.

• Comment rendre la commande publique plus accessible aux nationaux, c'est-à-dire aux sociétés inscrites au droit gabonais ?

Si l'on doit favoriser l'accès à la commande publique des sociétés gabonaises dont les propriétaires peuvent être des ressortissants étrangers, ce sera face aux sociétés de droit étranger, notamment dans les cas de mise en concurrence internationale où l'on pourra faire jouer la clause de préférence nationale.

Pour ce qui est de vos adhérents, il y a deux composantes de la commande publique qui les intéressent :

- Les marchés dont les conditions d'accès sont assez contraignantes pour certaines PME, notamment pour les moins structurées et les moins solides financièrement,
- Les dépenses en dessous des seuils aux conditions d'accès très simplifiées et plus adaptées aux réalités de nos PME.

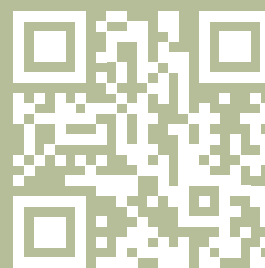
Cette dernière composante pourrait faire l'objet d'une exclusivité partielle ou totale pour les PME locales (on part de l'artisan jusqu'à l'entreprise un peu plus structurée avec chiffre d'affaires de plusieurs centaines de millions de FCFA). Cela suppose alors que l'on organise le contrôle non plus seulement a posteriori, mais d'abord a priori de cette composante ou de la partie de cette composante réservée aux entreprises détenues par des nationaux.

La sous-traitance est un moyen efficace pour préparer les PME à l'accès direct à la commande publique. Elle peut être rendue obligatoire à tous les marchés d'une certaine taille ou/et complexité qui restent à définir. Elle pourrait aussi être rendue obligatoire à tous les marchés attribués par appel d'offres international au bénéfice des entreprises de droit gabonais et pour les appels d'offres nationaux au bénéfice des PME agréées gabonaises, notamment celles de création récente.

De mon point de vue, l'accès à la commande publique des entreprises gabonaises ne doit pas se résumer à l'application de quelques dispositions réglementaires déjà prévues ou à l'introduction de nouvelles petites mesures çà et là. Elle doit relever d'une vraie politique volontariste et d'une stratégie ambitieuse de reconquête du tissu économique national par les chefs d'entreprises et capitaines d'industrie gabonais. Il en va de notre souveraineté.



**Rejoignez-nous sur
notre site internet**
www.lafeg.ga



FÉDÉRATION
DES ENTREPRISES DU GABON
IMMEUBLE ODYSSEE /
email : info@lafeg.ga

3. FEG : Qu'en est-il du taux de retenue de garantie ? N'est-il pas trop élevé ?

Commençons par définir ce qu'est la retenue de garantie et à quoi elle s'applique.

Lorsqu'une Autorité Contractante (AC) doit engager ou bien engage des deniers publics dans le cadre d'un marché public, elle se doit de protéger ces deniers en mettant en place conformément à la réglementation des garanties. Il existe en général 4 types de garantie :

1. Une garantie de soumission lors de la soumission de l'offre par un candidat à un marché public par appel d'offres, notamment pour garantir la sincérité de la soumission et de la participation,
2. Une garantie de bonne exécution lors de l'attribution du marché, pour s'assurer que le titulaire du marché va l'exécuter correctement d'une part et le dissuader d'abandonner le marché en cours de route, d'autre part. Cette garantie doit impérativement être libérée avant le démarrage des travaux et conditionne tout paiement ultérieur sur le marché,
3. Une garantie d'avance de démarrage en cas de demande de paiement d'avance de démarrage. En effet, une avance est un paiement anticipé sur des prestations non encore réalisées, l'AC se doit donc de garantir ce paiement en cas de défaillance du titulaire du marché sur son remboursement qui se fait habituellement par retenue sur chaque paiement d'acompte de prestations,
4. Une garantie de bonne fin ou de parfait d'achèvement.

La retenue de garantie est une modalité de constitution de la garantie de parfait achèvement qui est mise en place par l'Autorité Contractante.

Au Gabon ce taux est de 3%, dans d'autres pays il est de 5%, 10% voire 30% et même 100% dans certains pays anglo-saxons. Il y a une vingtaine d'années quand j'ai commencé la passation des marchés dans le cadre de projets à Finex (financement extérieur), les marchés que nous passions prévoyaient 10% de garantie dont 5% de garantie de bonne exécution et 5% de garantie de bonne fin ou de parfait achèvement avec possibilité d'une retenue de garantie en lieu et place de la caution bancaire.

4. Avec la transition en cours, n'est-il pas indispensable, voire urgent, de penser à la modernisation de la commande publique ou mettre en place des mesures exceptionnelles complémentaires ?

Quand vous parlez de modernisation, j'imagine que vous faites notamment allusion à la digitalisation du processus de la commande publique.

La digitalisation est un processus long et coûteux avec plusieurs niveaux de développement dont l'un des derniers est la soumission en ligne. Nous n'y sommes pas encore et sommes loin d'y être.

Toutefois le Gabon est déjà engagé dans le processus avec la mise en place du Journal des Marchés Publics en ligne www.lejmp.ga qui permet déjà aux opérateurs économiques de consulter les PPM en ligne, de consulter les avis d'appel à concurrence, de consulter les résultats des mises en concurrence appel d'offre, appel à manifestation d'intérêt, de consulter les listes des marchés approuvés ainsi que les noms des bénéficiaires effectifs de ces marchés.

La période de la Transition peut-être une occasion à saisir pour faire avancer les chantiers ouverts, qui peinent à avancer. La digitalisation du processus de la commande publique en est un. On pourrait donc se fixer des objectifs accessibles dans un délai à court terme (une à deux années) et se donner les moyens de les atteindre.

Objectif N°6 de la FEG : Optimiser la participation des entreprises gabonaises dans la commande publique à l'effet de :

- Booster l'économie en multipliant la demande intérieure, en favorisant la croissance économique et en créant des emplois,
- Développer les compétences et l'expertise locale pour rendre ces entreprises compétitives sur les différents marchés,
- Réduire progressivement le chômage dans le pays à travers la création d'opportunités d'emploi pour la main d'œuvre locale.

**LE CHIFFRE
DU MOIS**



12,3%

L'activité du commerce général structuré a augmenté de 1,5% entre le premier et le deuxième trimestre 2023. Le commerce a bénéficié de la consolidation du carnet des commandes, notamment les achats effectués en vue de la campagne pour les élections générales organisées en août de l'année en cours. La branche tire également profit du dynamisme des BTPs, des mines, de l'évènementiel, etc. Au cumul des six mois, l'indice bondi de 12,3%. (Source : DGEPP)



LES ACIERIES DU GABON

Partenaire Qualité !



+241 065 99 22 54



secretariat@acieriesdugabon.com



SIEGE: BP 23868
LIBREVILLE-GABON



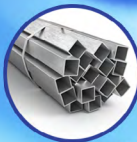
FER À BÉTON



TÔLE PLANE NOIRE



TUBE ROND



TUBE CARRÉ



LES ACIERIES DU GABON S.A

Est une société de droit Gabonais dans la zone économique à régime privilégié (ZERP) située à **NKOK** sur les parcelles **D-18** et **D-3**. Elle représente l'une des filiales du **Groupe FOBERD GABON**. Créée le 25 juin 2013, elle a pour objectif principal le recyclage des déchets ferreux pour la fabrication des barres à verrous (Fer à Béton) utilisées pour la construction. **LES ACIERIES DU GABON** dispose d'une fonderie électrique à induction, d'une machine à coulée continue automatique et d'un laminoir à chaud. Après 2 ans de travaux de construction, l'usine a été inaugurée le 07 novembre 2015 par le lancement de la première coulée.



N° BLEU

+241 65 33 42 36

VEILLE STRATÉGIQUE

TEST PRÉVISIONNEL DE CONJONCTURE DE LA CEMAC AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2023 : SYNTHÈSE

Les résultats de l'enquête de conjoncture réalisée par les services de la BEAC, auprès des chefs d'entreprise de la Sous-Région, annoncent que l'activité économique au 4^{ème} trimestre 2023 devrait s'orienter favorablement, soutenue par la poursuite des investissements publics, le raffermissement de la demande intérieure, la hausse du cours du baril, dans le sillage des opérations de redynamisation des champs matures dans les secteurs pétrolier et gazier, d'une forte progression des cultures de rente et des services résilients.



Néanmoins, les défis liés à la flambée des prix, aux circuits d'approvisionnement domestiques, aux conditions climatiques difficiles et aux problèmes infrastructurels et réglementaires demeurent toujours des préoccupations majeures des chefs d'entreprises de la CEMAC.

Les opérateurs du secteur primaire projettent une hausse de leurs activités au quatrième trimestre 2023, soutenue par les branches pétrolière et gazière, et une bonne campagne agricole aussi pour le vivrier que les cultures de rente.

Le secteur secondaire affichera des performances favorables, avec une hausse attendue dans l'industrie brassicole et sucrière, ainsi que dans la production d'eau et d'électricité, en dépit d'un recul anticipé des huileries et de l'industrie du bois et la stabilité dans la construction. Les chefs d'entreprise du tertiaire sont optimistes, notamment au niveau des activités financières, des télécommunications et du transport aérien en lien avec les festivités de fin d'année. Les attentes sont aussi encourageantes dans le commerce des biens de consommation courante et d'équipement par l'augmentation de la demande résiliente face à la hausse des prix. (Source : BEAC)

Gabon : LA MASSE MONÉTAIRE

À la fin du deuxième trimestre 2023, la quantité de monnaie en circulation dans l'économie a augmenté de 14,4% sur un trimestre, après la quasi-stagnation (+0,6%) constatée le trimestre précédent. En glissement annuel, elle s'est renforcée de 35,1% traduisant une relance des activités économiques.

L'analyse des composantes de la masse monétaire fait ressortir une décélération de la circulation fiduciaire de 1,7% sur trois mois contre 7,2% un trimestre auparavant. Les dépôts à vue, pour leur part, ont vu leur rythme de croissance s'accroître de 13,1% contre +3% trois mois plus tôt. Sur une année, ils ont progressé de 46,1%, notamment du fait du rapatriement d'une partie des recettes d'exportations par les industries extractives.

L'évolution de la quasi-monnaie (épargne à moyen-terme) s'est accélérée de 25,2% en lien avec les incertitudes liées au contexte politique national. (Source : DGEFP)



Gabon : TRANSACTIONS DE MONNAIE ÉLECTRONIQUE

Au deuxième trimestre 2023, l'indice des transactions des opérateurs du mobile money a augmenté de 5% par rapport au trimestre précédent. Toutefois, en glissement annuel, sa progression a été plus importante (+49,2%). Cette évolution est consécutive à la hausse simultanée des transactions en nombre et en valeur des services offerts : dépôts (+7,6%), retraits (+7,1%), paiements (+5,9%), transferts nationaux et internationaux via la plateforme GIMACPAY (respectivement +7,8% et +15,2%).

Le service du mobile money est en constante évolution, grâce d'une part à la diversité d'opportunités financières, et d'autre part à cause de la législation en la matière constamment revisitée pour redynamiser le marché. (Source : DGEFP)



Gabon : L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

Le deuxième trimestre 2023 a été caractérisé par une légère hausse de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation des ménages comparativement au trimestre précédent. En effet, le taux d'inflation a progressé de 0,9% en glissement trimestriel contre +0,4% au premier trimestre.

Ce frémissement est principalement corrélé au contexte international et national, marqué par une hausse des prix dans diverses zones du monde, des difficultés d'approvisionnement de certains produits, une hausse de la demande intérieure et des coûts de la logistique.

Par ailleurs, en moyenne annuelle, le taux d'inflation est passé de 3,0% à fin juin 2022 à 4,6% à fin juin 2023. (Source : DGEFP)

Titres publics : le Gabon recherche entre 350 et 400 millions de francs CFA à travers les OTA

Le gouvernement de la transition, par le biais de la direction générale de la comptabilité publique et du trésor, a procédé, le mercredi 11 octobre 2023, au lancement officiel de deux opérations d'émission d'obligations du trésor assimilables (OTA). À travers cette sortie sur le marché financier de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, le Gabon compte ainsi récolter un montant global compris entre 350 et 400 millions de francs CFA.



Il s'agit d'une première opération d'OTA d'une valeur comprise entre 175 millions et 200 millions de francs CFA, dématérialisés, d'une maturité de 2 ans, rémunérée à 5% avec des intérêts payés annuellement et un remboursement in fine, échue, le 13 octobre 2025. La seconde, d'une valeur également comprise entre 175 millions et 200 millions de francs CFA, dématérialisés, d'une maturité de 4 ans, rémunérée à 5,75 avec des intérêts payés annuellement, pour une échéance prévue le 16 septembre 2026.

Les souscriptions des volumes d'émission compris entre 17.500 et 20.000 et d'une valeur nominale unitaire de 10.000 francs CFA pour les deux opérations se feront,

selon les autorités gabonaises, auprès de la Bicig, bien que les objectifs de ces souscriptions ne soient pas renseignés.



Monde : LE PRIX DU PÉTROLE POURRAIT S'EFFONDRE À 70 \$ LE BARIL EN 2024, SELON LA BANQUE AMÉRICAINE CITIGROUP ; Alors que les analystes ne s'attendent pas à de nouvelles coupes dans les quotas de production des pays de l'Opep+, la banque de Wall Street estime que le changement de la trajectoire des cours de brut reflétera « l'arrivée de plus de pétrole sur le marché ». Le baril de Brent, qui sert de prix de référence pour une grande partie de la production pétrolière mondiale, pourrait s'effondrer à environ 70 dollars en 2024, en raison notamment d'un excédent attendu de l'offre, a estimé la banque américaine Citigroup. (Source Agence Ecofin)

NE MANQUEZ PAS
LA NEWSLETTER
DE LA FEG !

*Soyez informé sur les activités
qui boostent les entreprises.*

www.lafeg.ga

FEG
REGISTRATION DES ENTREPRISES DU GABON

Boulevard de l'indépendance,
immeuble Odysée, 8^{ème} et 9^{ème} étage

+241 11 77 55 95

info@lafeg.ga

BP: 410



TELECOMS



SYSTEMES

**4 DOMAINES
D'EXPERTISES**



ENERGIE



RESEAUX

Nos services :

Etude - Conception – Déploiement -Maintenance -Formation

INFRACOM AUJOUR’HUI C’EST AUSSI :

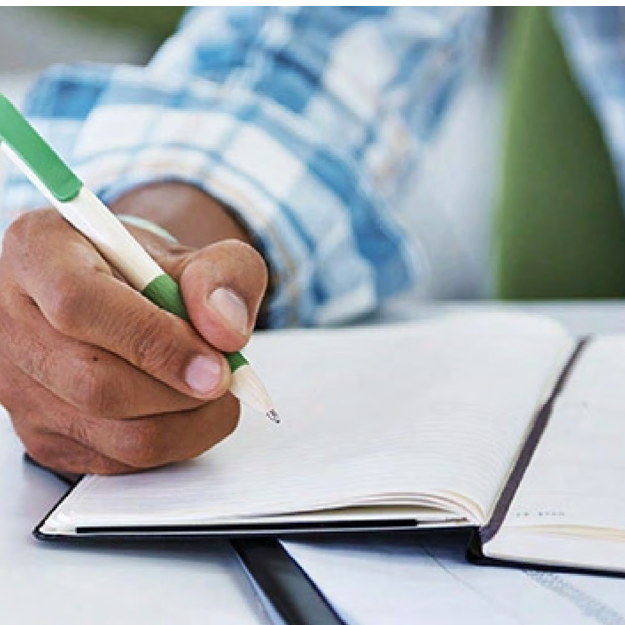


- + 19 ans d’expériences
- + 100 000 Km de fibre optique professionnelles posées
- + 500 000 Prises informatiques posées

- 1 Siege entièrement rénové
- + 7500 Liaisons FTTH posés
- + 1500 Projet informatique réalisés
- 3 Agences dont à libreville Port gentil et Moanda

Contact : +241 62 49 42 16-062 49 42 00
contact@infracom.africa





AGENDA

- **24 - 26 Octobre 2023** : 13ème Sommet africain sur les PPP : Thème « Construire des partenariats pour mettre en œuvre des programmes PPP réussis ». Casablanca, Maroc. Inscription à <https://ametrade.org/event/africapp-2022/>
- **Du 23 au 25 octobre 2023** : Sommet Climate Chance Afrique 2023 à Yaoundé inscriptions@smdc2022.com
- **9 au 15 novembre 2023** : 3ème édition de la Foire du Commerce Inter-Africain, au Caire en Egypte. <https://www.intrafricantradefair.com>
- **8 et 9 novembre 2023 à Marrakech L'Africa Investment Forum (AIF)**. L'Africa Investment Forum est le marché de l'investissement en Afrique qui vise à accélérer les transactions pour combler les déficits d'investissement de l'Afrique.
- **22 au 23 novembre 2023** : "Maîtriser son environnement informationnel grâce à l'OSINT et la veille » Initiation à l'intelligence économique (IE) à BGFI Business School (BBS) Libreville-Gabon. info@lafeg.ga



GABON PROPRE SERVICE
Fixe: 011 74 04 22/23
Mobile Secrétariat: 077 47 84 72
E-mail : contact@gabonpropreservice.com
Secretariat.dg@gabonpropreservice.com

ACTIVITE DE GPS

Gabon Propre Service est une société de droit gabonais anonyme au capital de 1 000 000 000 FCFA ayant son siège social à Libreville (Quartier GLASS), créée en 1984 par Monsieur **Hubert Morgan AUZANNEAU**.

Elle propose aux entreprises, industriels, hôpitaux, cliniques, banques, administrations, commerces, hôtellerie, collectivités et particuliers une gamme d'activités dans le nettoyage et l'assainissement :

Notamment :

- Le Nettoyage Général et industriel
- L'Hygiène et Assainissement (Hydrovidange & Phytosanitaire)
- L'Entretien de l'Espace-Vert.
- La Gestion et collecte des déchets.

Gabon Propre Service met à la disposition de ses clients un personnel compétent et régulièrement formé, afin de répondre adéquatement à leurs différents besoins.

L'entreprise utilise un équipement professionnel mécanisé et des produits industriels biodégradables répondant aux normes environnementales en vigueur.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Retrouvez-nous aussi sur www.lafeg.ga

Copyright©2023 Fédération des Entreprises du Gabon

Restons connectés !

CRÉDIT RENTRÉE SCOLAIRE

Bénéficiez de
300.000 à 5.000.000 F CFA*
Remboursable en 12 mois maximum.

DU 21 AOÛT AU 21 NOVEMBRE 2023



**Offre soumise à conditions. Détails en agences.*

Rendez-vous dans nos agences BICIG.



Avançons ensemble